

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Après en avoir délibéré à l'unanimité :

Reconduit l'organisation du temps scolaire sur 4 jours à compter de la rentrée 2020.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Maire

Laurent POISSANT,



"DECISION EXECUTOIRE"
Recré en Sous-Prefecture le 21 FEV. 2020
Publiée au Journal le 25 FEV. 2020
MAZINGARBE, le
Le Maire 25 FEV. 2020

Laurent Poissant

